

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 1er mai 2023
à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs*

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1er mai 2023, à 19 h.

10.02 Déclaration / Proclamation

CA *Direction des services administratifs*

Mot du maire suppléant et des élus.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs*

Période de questions du public.

10.04 Procès-verbal

CA *Direction des services administratifs*

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023, à 19 h.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres public

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1237387001

Adjuger à Patriarche Architecture Inc., soumissionnaire conforme ayant obtenu la meilleure note finale, pour un montant de 473 429,11 \$, taxes incluses, un contrat pour services professionnels en architecture, ingénierie du bâtiment et architecture de paysage pour la rénovation du chalet du parc Saint-Laurent et autoriser une dépense de 85 217,24 \$, taxes incluses, pour contingence d'honoraires, pour une dépense totale de 558 646,35 \$, et approuver la Convention de services professionnels à intervenir entre Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et la firme. Appel d'offres no.1101 / 05 soumissions.

District(s) : Ovide-Clermont

20.02 Appel d'offres public

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1236329003

Adjuger à Les Pavages Dancar (2009) inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 400 784,45 \$, taxes incluses, un contrat pour des travaux de construction de dos-d'âne sur diverses rues de l'arrondissement de Montréal-Nord, autoriser une dépense de 40 078,45 \$, taxes incluses, pour les contingences, autoriser une dépense de 101 017,04 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 541 879,94 \$ taxes incluses. Appel d'offres 1122 / 4 soumissionnaires

20.03 Appel d'offres public

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1236329004

Adjuger à CONSTRUCTION LAROTEK INC., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 865 238,90 \$, taxes incluses, le contrat pour des travaux de aménagement d'entrées charretières et reconstruction de sections de trottoirs sur diverses rues locales et artérielles de l'arrondissement de Montréal-Nord, autoriser une dépense de 173 047,78 \$, taxes incluses, pour les contingences, autoriser une dépense de 51 914,33 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 1 090 201,02 \$, taxes incluses. Appel d'offres 1124 / 3 soumissionnaires.

20.04 Entente

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1234669001

Approuver le projet de convention entre l'arrondissement de Montréal-Nord et le Club de hockey Midget AAA Laval-Montréal (Midget AAA) pour l'utilisation de l'aréna Fleury pour une durée de 3 ans (2023-2026) et accepter une somme totalisant 40 000 \$ pour la durée de la convention.

20.05 Entente

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1239941002

Approuver une convention de patenariat avec l'organisme Tennis Montréal inc. du 1er janvier au 31 décembre 2023.

20.06 Entente

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1237177003

Autoriser le dépôt d'une demande de financement au Ministère des Transports et de la mobilité durable dans le cadre du Programme d'aide financières aux activités de sensibilisation à la mobilité durable - MobilisActions.

Charte montréalaise des droits et responsabilités : Art. 24 d) favoriser les modes de transport collectif et actif ainsi que les autres modes de transport ayant pour effet de limiter l'usage de la voiture en milieu urbain en vue de réduire la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre

20.07 Subvention - Contribution financière

CA Direction des services administratifs - 1231038010

Autoriser une dépense de 300 \$ auprès du Congrès national des Italo-Canadiens (CNIC) pour l'achat d'une commandite d'un trou du parcours de golf lors de la 12e édition du tournoi de golf annuel prévu le 31 mai 2023, et ce, à même le budget de représentation des élu.e.s.

20.08 Subvention - Contribution financière

CA Direction des services administratifs - 1231038009

Accorder une contribution financière de 500 \$ aux Cadets de l'aviation royale du Canada, Escadron 801 de Montréal-Nord, pour soutenir les activités des cadets, et ce, à même le budget discrétionnaire des élu.e.s pour l'année 2023.

20.09 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1234988005

Accorder, pour l'année 2023, une contribution financière au montant de 68 504.00\$ \$ à la Table de quartier de Montréal-Nord pour la reconduction du financement du poste de coordonnateur de la démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI) du secteur Nord-Est de l'arrondissement et approuver le projet de convention à intervenir.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1237606010

Approuver et déposer les rapports mensuels au 31 mars 2023.

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1237606011

Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 31 mars 2023.

30.03 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1239195005

Autoriser la mise à sens-unique en direction Est de la rue d'Amos entre les rues Saint-Julien et Garon.

Charte montréalaise des droits et responsabilités Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire et responsabilités :

30.04 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1239195004

Autoriser la mise à sens-unique en direction Est de la rue Prieur de la limite ouest de l'arrondissement à l'avenue des Récollets.

Charte montréalaise des droits et responsabilités Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire et responsabilités :

30.05 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1237177004

Octroyer, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, à la Division de l'entretien, de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de la chaussée de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, pour un montant de 290 420,76 \$, un contrat de services pour le marquage sur la chaussée, pour l'année 2023 et autoriser le directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises à signer tous les documents nécessaires.

40 – Réglementation

40.01 Règlement - Urbanisme

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1236079007

Donner un avis de motion, présenter, déposer et adopter le projet de Règlement RGCA02-10-0005-4 modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur le comité consultatif d'urbanisme RGCA02-10-0005, afin notamment de mieux encadrer les nominations des membres citoyens.

40.02 Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1228303024

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation publique et adopter le second projet de Règlement R.R.1562.065 modifiant le Règlement de zonage R.R.1562 afin de modifier les usages autorisés dans les zones RM28-760 et RM36-772 ainsi que prohiber le service au volant sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

40.03 Règlement - Urbanisme

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1237040001

Déposer le certificat du secrétaire d'arrondissement et adopter le Règlement R.R.1562.066 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de créer une nouvelle zone P3-855 à même une partie de la zone RM18-384 afin de permettre un parc local sur le terrain vacant situé à l'angle de la rue de Charleroi et de l'avenue L'Archevêque.

District(s) : Marie-Clara

40.04 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1238303001

Déposer le certificat du secrétaire d'arrondissement et adopter la résolution PP-056 afin de permettre la construction d'un bâtiment mixte de trois étages, ayant 15 logements et un commerce au rez-de-chaussée, au 4750 boulevard Gouin est, sur le lot 1 846 190 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

40.05 Règlement - Avis de motion

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1239069003

Adopter le Règlement RGCA23-10-0008 délimitant une zone portant la désignation de Montréal-Nord aux fins de la constitution d'une société de développement commercial dans l'arrondissement.

40.06 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1237040003

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme à savoir : permettre la modification d'une enseigne d'intérêt au 5181-5185, rue de Charleroi, le tout en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

District(s) : Marie-Clarac

40.07 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1236079005

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre une marge latérale de 2,23 m au lieu de 2,28 m pour le bâtiment situé au 6290, boulevard Léger, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures.

District(s) : Ovide-Clermont

40.08 Urbanisme - Domaine public

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1237040002

Permettre l'occupation permanente sur le domaine public d'une enseigne sur poteau au 5640, boulevard Léger, le tout en vertu du Règlement RGCA08-10-0007 relatif à l'occupation du domaine public.

District(s) : Marie-Clarac

40.09 Ordonnance - Domaine public

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1239069004

Édicter, en vertu de l'article 4.1 du Règlement RGCA08-10-0007 sur l'occupation du domaine public, une ordonnance permettant la fermeture périodique de l'avenue de Rome (entre la rue Sabrevois et le boulevard Industriel) dans le cadre d'un évènement d'exposition de voitures anciennes, organisé par l'entreprise R.A. Mécanique.

50 – Ressources humaines

50.01 Nomination

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1234394003

Nommer Samira Mazouni à titre de aide biliothécaire, à la Division de la culture et des bibliothèques de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, en période d'essai de de XX à compter du 6 mai 2023, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

50.02 Nomination

CA Direction des travaux publics - 1233602009

Nommer M. Patrick Morose, à titre de contremaître aqueducs et égouts, à la Division de la voirie et de l'aqueduc de la Direction des travaux publics, en période de probation de douze (12) mois, et ce, à compter du 6 mai 2023, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

50.03 Nomination

CA Direction des travaux publics - 1233484002

Nommer Sylvain Clermont à titre de contremaître de la voirie et parcs, (emploi 221430), groupe de traitement 04-FM05, poste 72566, en période de probation de douze (12) mois, à la Division de la voirie et aqueduc de la Direction des travaux publics de Montréal-Nord, et ce, à compter du 24 avril 2023 en vue d'un statut permanent à cet emploi.

51 – Nomination / Désignation

51.01 Nomination / Désignation

CA Direction des services administratifs - 1237606012

Nommer Jennifer Mc Caughan, à titre de chef de division des ressources humaines, à la Division des ressources humaines de la Direction des services administratifs de l'arrondissement de Montréal-Nord, en période de probation de douze (12) mois, et ce, à compter du 20 mai 2023, en vue d'un statut de personnel régulier à cet emploi.

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le mercredi 26 avril 2023